

Prévenir des risques psychosociaux (RPS)

2 jours (14 heures)

Délai maximum : 2 mois.

Parcours concourant au développement des compétences. Action de formation réalisée en application des articles L 6313-1 et L 6313-2 du Code du travail.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.



Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques psychosociaux PS comme un risque professionnel
- Acquérir des connaissances sur la notion de RPS, différencier les familles de RPS
- Comprendre les liens entre le travail, les RPS et leurs effets sur la santé et l'entreprise
- Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention des RPS



Pré-requis

- Pas de prérequis spécifique



Modalités pédagogiques

Modalités de formation:

- Formation réalisée en présentiel, à distance ou mixte,
- Toutes nos formations peuvent être organisées dans nos locaux ou sur site
- Feuille de présence signée en demi-journée, questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de stage et 60 jours après, attestation de stage et certificat de réalisation.
- Horaires de la formation: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h.
- Les horaires de la formation sont adaptables sur demande.



Moyens pédagogiques

- Formateur expert dans le domaine,
- Mise à disposition d'un ordinateur, d'un support de cours remis à chaque participant,
- Vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard,
- Formation basée sur une alternance d'apports théoriques et de mises en pratique
- Formation à distance à l'aide du logiciel Teams pour assurer les interactions avec le formateur et les autres stagiaires, accès aux supports et aux évaluations. Assistance pédagogique afin de permettre à l'apprenant de s'approprier son parcours. Assistance technique pour la prise en main des équipements et la résolution des problèmes de connexion ou d'accès. Méthodes pédagogiques : méthode expositive 50%, méthode active 50%.

Public visé

- Personnes amenées à travailler sur les problématiques RPS : CHSCT, infirmière d'entreprise, responsable sécurité, préventeur, représentants du personnel, RH, directeurs...

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation des acquis tout au long de la formation : QCM, mises en situation, TP, évaluations orales...



Programme de formation

1. Risques psychosociaux

- Définition
- 4 facteurs à l'origine des risques psychosociaux

2. Rappel des obligations

Contacts



Notre centre à **Mérignac**

14 rue Euler
33700 MERIGNAC

☎ 05 57 92 22 00

✉ contact@afib.fr



Notre centre à **Périgueux**

371 Boulevard des Saveurs,
24660 COULOUNIEUX CHAMIER

☎ 05 64 31 02 15

✉ contact@afib.fr

Prévenir des risques psychosociaux (RPS)

- Références à la loi
- Risque professionnel : de quoi parle-t-on ?

3. Les conditions pour bien réussir la prévention des risques

- Privilégier une démarche globale
- S'appuyer sur une démarche participative
- Evaluer avec les unités de travail

4. Les 6 phases d'un plan de prévention

- Préparer
- Evaluer les risques
- Rédiger le document unique
- Construire un plan d'actions
- Mettre en oeuvre le plan d'actions
- Suivre le plan d'actions

5. Les ressources externes

- Les différents contacts
- Les types d'aides et de conseils

6. Les raisons pour entamer une politique de prévention